

UN BEBE PERIT DANS UN INCENDIE

A STE-SABINE

Eric Asselin, un bambin de 11 mois a connu une mort tragique dans la matinée de samedi dernier, lorsque la demeure de ses parents, M. et Mme Clément Asselin a été la proie des flammes dans le rang Saint-Charles, à Saint-Sabine.

L'incendie aurait pris naissance entre 6.15 hres et 7.15 hres alors que le jeune cou-

ple s'affairait à traire les vaches. Bien que le brasier eut déjà pris une ampleur considérable, M. Asselin pénétra dans la maison et tenta de rescaper la malheureuse victime. Tenant le jeune Eric dans ses bras, il en ressortit quelques instants plus tard en cassant les vitres d'une fenêtre, se blessant même aux mains

dans l'opération. Ses efforts devaient malheureusement s'avérer vains, l'asphyxie ayant déjà fait son oeuvre.

Subséquentement, l'élément destructeur se propagea avec rapidité et détruisit de fond en comble l'habitation de ce jeune couple, marié depuis seulement quatre ans.

Lac Etchemin

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Jeudi le 2 avril prochain aura lieu à 20.00 heures à l'École Ménagère du Lac Etchemin, le lancement officiel de la Campagne annuelle de souscription de la Société Canadienne du Cancer pour la Section de Ste-Germaine.

Cette assemblée d'inauguration sera présidée par Mme Aimé Bégin, présidente de cette Section. Le Comité de la Campagne est sous la présidence de M. Michel Bégin, assisté d'un groupe d'auxiliaires bénévoles. L'objectif de cette Campagne est de \$2,000.00 pour tout le territoire et qui comprend outre Lac Etchemin, toutes les paroisses du haut du comté de Dorchester, soit de St-Léon à St-Zacharie.

Pour cette réunion importante, on compte sur la présence du Dr Paul Taillon, maire de Lac Etchemin. M. Antoine Simard, secrétaire itinérant de la Société Canadienne du Cancer prononcera aussi une causerie sur la Société et ses services. Enfin, il y aura projection de deux magnifiques films éducatifs pour le public adulte, traitant du cancer du sein et de l'utérus. Un forum médical suivra, permettant à l'assistance d'avoir des informations de premières valeurs. Les responsables de la Section comptent sur une nombreuse assistance, afin de renseigner le plus grand nombre possible au sujet du cancer et son dépistage précoce dans

le but de sauver des vies humaines.

Le Président de la Campagne, M. Michel Bégin compte aussi sur la collaboration de toute la population du territoire pour assurer le succès, sachant que les besoins de la Société se font croissants, particulièrement pour la Recherche, sans négliger l'Éducation et le Bien-Être.

C'est Mme Andrée Champagne qui est la Présidente Provinciale de la Campagne 1970 pour le Québec. Elle sera de passage à Québec le vendredi 3 avril prochain pour rencontrer les délégués des Sections du district.



La direction et le personnel de LA VOIX DU SUD offrent à tous une joyeuse fête de PAQUES



DANS LA REGION DE QUEBEC, LE CLIMAT SE RECHAUFFERAIT

Les données recueillies par le ministère des Richesses naturelles du Québec indiquent un réchauffement général de l'air atmosphérique, plus particulièrement durant la saison d'hiver, à Québec et dans les environs.

Le Dr G.-Oscar Villeneuve, directeur du service de météorologie, en vient à cette conclusion dans une étude publiée dans la livraison de mars du Feuillet météorologique, publication du ministère.

L'analyse à laquelle s'est livré le Dr Villeneuve, indique que la température moyenne annuelle a augmenté d'un degré F. par 32 ans à la Barrière Stoneham, à l'entrée sud du Parc des Laurentides, tandis qu'elle a augmenté d'un degré F. par 18 ans depuis le début du siècle, à Québec même. Enfin, il y a eu élévation de la température moyenne de janvier, d'un degré F. par 8 ans à la station du massif laurentien, tandis que durant la même période, la température moyenne de janvier s'est élevée d'un degré F. par 5 ans,

à Québec même.

Le Dr Villeneuve a étudié les données thermométriques relevées à la station météorologique de Québec durant la période 1901 à nos jours. Pour fin de comparaison entre un milieu urbain et un milieu rural, il a également étudié les données relevées à la station de Stoneham, à 20 milles de Québec.

CONVENTION CREDITISTE

Tel qu'annoncé dans notre dernière édition, la convention créditiste pour le comté de Dorchester aura lieu ce samedi soir, 28 mars, à St-Malachie au Centre des Loisirs. L'assemblée débutera à 8.00 hres.

Une nouvelle entreprise qui se spécialisera dans la production de pièces de fibre de verre et de plastique ouvrira ses portes en juin prochain, à Saint-Henri-de-Lévis. C'est du moins ce qu'a annoncé M. Jean-Marie Côté, président de la firme Giffen-Récréation Ltée, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée, voilà plus de deux semaines, à l'usine de Rembourrage Industriel Kébec Inc., de Saint-Henri.

Présent à cette cérémonie, le ministre fédéral du nouveau ministère de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand en a profité pour annoncer que son ministère accordera une subvention de \$321,000 afin de faciliter l'installation de cette nouvelle manufacture.

Connue sous la raison sociale de Polyéthylène Kébec Inc., la mise en place de cette usine constitue la première étape d'un projet d'investis-

sement de \$3,500,000 dans la région de Saint-Henri et devrait fournir du travail à environ 225 personnes d'ici trois ans.

Avec le parachèvement des travaux de la route Trans-Canadienne et l'implantation de cette nouvelle industrie, la décennie 70-80 augure très bien pour la municipalité de Saint-Henri et devrait lui assurer une expansion économique des plus intéressantes.

LES ROUTES ET LE DEGEL DANS DORCHESTER

Les camionneurs ainsi que les propriétaires de tracteurs ou d'autobus qui auront à emprunter les routes publiques de Dorchester sont priés de prendre connaissance des dispositions législatives annoncées par le ministère de la Voirie, relativement aux pesanteurs maximales permises pour chacun de ces véhicules, en période de dégel.

Les règlements qui suivent prévalent pour les chemins de la classe 2 (exemple: route 53) ainsi que pour tous les autres chemins publics de

la région: Ainsi, les poids combinés d'un camion à deux essieux et de sa charge ne devra pas excéder 25,000 livres. Pour les autres types de véhicules concernés, les limites permises seront de 35,000 livres pour les camions à trois essieux, de 40,000 livres pour les tracteurs et semi-remorques à trois essieux, de 52,000 livres pour les tracteurs et semi-remorques à quatre essieux, de 61,000 livres pour les tracteurs et les semi-remorques à cinq essieux et de 28,000 livres pour les auto-

bus. Les intéressés noteront toutefois que la route 23 qui conduit de Lévis à Jackman (Maine) permet des limites de pesanteurs légèrement supérieures pour les cinq premières catégories de véhicules énumérées plus haut, cette route faisant partie de la classe 1.

Enfin, l'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée plus tard par le ministère de la Voirie.

REUNION DE PSYCHIATRES AU SANA BEGIN



Voici un autre groupe de participants à ce colloque sur la nouvelle orientation de la politique législative des hôpitaux psychiatriques du Québec. Nous remarquons de gauche à droite, première rangée: M. Jean-Pierre Fournier (Québec), Dr Jacques Potvin (Sana Bégin), Dr Dominique Bédard (Ministère de la Santé, Québec) et Dr Jules Lambert (Ministère de la Santé, Québec). Dans le même ordre, deuxième rangée: Dr Louis Voyer (Arthabaska), Dr Gilles Lortie (Montréal) et Dr Marcel Lemieux (L'Annonciation, Cté Labelle).

Un colloque réunissant dix-huit directeurs régionaux et attachés à des services de psychiatrie, avec la direction générale de la Psychiatrie et de l'Hygiène mentale du ministère de la Santé du Québec s'est tenu samedi dernier, au Sanatorium Bégin de Lac Etchemin. Cette réunion faisait suite à une rencontre similaire, tenue la veille à l'Hôtel-Dieu de Saint-Georges-de-Beauce.

M. Louis-Marie Raymond, directeur du Bureau d'étude sur la législation psychiatrique au Québec a exposé à cette occasion, les nouvelles modalités de la loi des hôpitaux psychiatriques, loi que ce bureau doit éventuellement rédiger en collaboration avec les autres ministères intéressés et le comité législatif du ministère de la Santé.

Parmi les participants, on en retrouvait d'endroits aussi dispersés que Montréal, Hull, Chicoutimi, Québec et Gaspé.



Ce cliché nous montre un groupe de participants à une réunion de directeurs régionaux de psychiatrie tenue samedi dernier, à Lac Etchemin. Dans l'ordre habituel, nous remarquons en première rangée: Dr Laurent Houde (Montréal), Dr Pierre G. Martel (Sherbrooke), Dr Henry B. Durost (Verdun) et Dr Aleyda Lamothe (Québec). En deuxième rangée, nous remarquons: Dr Gaston De la Boissière (Roberval), Dr C.-E. Marin (Gaspé), Dr François Tremblay (Chicoutimi), Dr Gaston Harnois (Hull), Dr Gaston Gravel (Joliette), Dr Pierre Deom (Valleyfield) et Dr R. Drouin.

STE-CLAIRE



Filles d'Isabelle Cercle Langevin

Un rapport de l'exécutif en date du 9 février indiquait que l'O.-T.J. de Sainte-Claire disposait d'une encaisse de \$1,114.15 pour la fin de l'exercice financier 1969-70. Pour mener à bien ses nombreuses activités au cours du présent exercice, cet organisme pouvait compter sur des revenus de \$4,663.90 provenant de quatre items distinctifs, soit une encaisse de \$507.86 en date du 26 mai dernier, des dons et une collecte qui ont rapporté \$755.77, les profits de la manifestation "Sainte-Claire en orbite": \$1,900.27 et une subvention de la municipalité du village: \$1,500.

Par ailleurs, à la date de publication du dit document, les dépenses se chiffraient par \$3,349.75, réparties parmi les chapitres suivants: Salaires des moniteurs: \$860.; Assurances & Hypothèques: \$560.89; Equipement: \$550.68; Chauffage et électricité: \$355.48; Entretien du court de tennis et de la patinoire: \$564.94; aqueduc & divers: \$657.76.

Le cercle des Fermières de Sainte-Claire compte environ 200

L'assemblée débute par le cérémonial. Mme Genest souhaite la bienvenue à Monsieur l'aumônier ainsi qu'à toutes les filles d'Isabelle.

Notre régente espère que la salle soit toujours aussi remplie et que toutes se fassent un devoir d'être présentes à chaque réunion. Elle

membres et ses différentes activités visent principalement à la promotion du loisir artisanal. Ce groupement présentera une exposition locale d'arts domestiques, en août prochain.

Dans le but de sensibiliser toute la population aux objectifs d'une pastorale, le comité paroissial de Sainte-Claire organisera une rencontre avec les habitants de chacun des quatre secteurs de la paroisse, dans un avenir plus ou moins rapproché. La présidence de ce comité a été confiée à M. Napoléon Allaire.

remercie les officières de tout coeur; "sans chacune de vous, le mouvement ne pourrait pas fonctionner" dit-elle. Elle demande d'avoir une délicate pensée pour nos soeurs secrètes.

La prochaine assemblée aura lieu le 24 mars et ce même soir nous assisterons à la messe pour nos défunts.

Une petite aumône a été envoyée pour le Centre Artisanal d'Haïti; comme catholique on ne doit pas rester insensible à la pauvreté des pays moins favorisés.

M. l'abbé Paul-A. Matte nous a donné récit de son voyage. Avec ses diapositives, il nous a fait parcourir la Californie, l'Europe et les Antilles en quelques minutes; ce fut très intéressant.

Pour garder le climat chaud, une bonne tasse de café nous a été servie après la veillée. La rédactrice.

4 et 5 avril

TOURNOI MIDGET A ST-PROSPER

Dans le but de manifester son encouragement à une ca-

tégorie de hockey mineur généralement délaissée chez nous, la direction de l'aréna de Saint-Prospér organise un grand tournoi midget pour samedi et dimanche, les 4 et 5 avril prochains. Ce tournoi sera le seul de cette catégorie à avoir été présenté dans la région cette année.

Les équipes désireuses de participer à ce marathon doivent faire parvenir leur inscription avant jeudi, le 2 avril. Un chèque de \$10 devra être remis avec la demande d'inscription. L'argent ainsi amassé permettra de nolisier les services d'officiels compétents.

Pour être admissible, tout joueur ne devra être né avant le 1er janvier 1953.

Immédiatement après la grande finale de ce tournoi, soit tôt dans la soirée de dimanche, une soirée dansante sera présentée au Centre Culturel. Un orchestre sera au programme.

ECOLE

NOTRE-DAME

Les élèves de 11e année de l'école Notre-Dame de Lac Etchemin font savoir que Mme Etienne Nadeau de Saint-Léon-de-Standon est l'heureuse gagnante de la lampe, qui constituait l'enjeu d'un concours organisé en vue d'accumuler des fonds pour effectuer un voyage de fin d'année.

Les étudiants vous remercient pour la magnifique support que vous avez manifesté à l'égard de leur initiative.

RIEN A VENDRE - RIEN A OFFRIR

J'ai un commerce à vendre dans votre région idéal pour quelqu'un qui veut faire \$100.00, par semaine dans ses temps libres. Il faut investir un capital de \$1,700.00. Il n'y a rien à vendre, pas de vendeur, S.V.P.

Faire application par correspondance: et nous ferons le nécessaire pour un rendez-vous.

IL N'YA RIEN A VENDRE DANS CE COMMERCE

DECOUPEZ ET POSTEZ IMMEDIATEMENT A:
LA VOIX DU SUD
C.P. 490,
LAC ETCHEMIN
P.Q.

NOM.....
ADRESSE.....
C.P.....
R.R. NO..... TEL.:
écrire en lettres moulées. S.V.P.

10%

d'intérêt sur vos épargnes

LA CAISSE D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER

SIÈGE SOCIAL: Lac Etchemin, Qué.

C'est ce que les CAISSES D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE (') ont payé en intérêt à leurs sociétaires depuis leur fondation.

Vous pouvez devenir membre en déposant aussi peu que \$25.00 par mois.

L'Entraide Economique réinvestit la totalité de vos épargnes dans le comté de Dorchester exclusivement.

(') Régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Découpez et jetez aujourd'hui à la poste

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER - Dépt VD, C.P. 130, Lac Etchemin, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements concernant la Caisse d'Epargne et d'Entraide Economique de Dorchester.

NOM.....

ADRESSE.....

BONJOUR: Qu'en pensez-vous?

NOUS AIMONS MIEUX VENDRE PLUS D'HABITS, ARGENT COMPTANT ET MOINS CHER, QUE DE VENDRE MOINS D'HABITS A CREDIT ET PLUS CHER. **SUR MESURE \$79.50, \$89.50 ET \$99.50**

1906 ANNIVERSAIRE 1970

PLAN, MISE DE COTE

BANCARDCHECK
ACCEPTES

J.-A. CLOUTIER & FILS
ST-ODILON DORCHESTER

TEL.: 464-2561

LE MAGASIN OU
IL Y A DE TOUT

Lac Etchemin

SUCCES INESPERE D'UNE EXPOSITION D'OEUVRES ARTISTIQUES



Une des oeuvres préférées du peintre, "La Désespérée" a suscité des exclamations en-vieuses chez toutes les personnes qui ont assisté à cette exposition. Ce tableau est maintenant la propriété de M. Bruno Lagrange, de Lac Etchemin.

Employer un centre culturel à la promotion de l'art et de la culture en général n'est pas une mince tâche, surtout lorsque le potentiel et la clientèle artistique se recrutent chez une population relativement restreinte. Dérogeant à cette règle et brimant le mythe de "l'art aux artistes et aux connaisseurs", une exposition rétrospective des oeuvres du peintre, dessinateur, caricaturiste, sculpteur et professeur d'arts plastiques Ivan Gagnon a rempor-

té un succès inespéré auprès de la population de la région. Présentée au Centre d'Art et de Culture de Lac Etchemin, jeudi, vendredi et samedi dernier, cette exposition a en effet suscité beaucoup d'intérêt; plus de 500 personnes s'y présentant. Venus comme des badauds plus ou moins curieux, la plupart des observateurs contemplèrent les exhibits avec enthousiasme et manifestèrent rapidement un sens critique qui surprit tout le monde, y compris l'artiste. Cette manifestation prouve donc que l'art, si moderne qu'il soit, ne constitue plus un piédestal inatteignable si on se soucie d'offrir de la variété à l'oeil du profane.

Officiellement lancée à l'occasion d'une brève cérémonie par son Honneur le maire P.-Armand Taillon, l'exposition fut clôturée samedi soir par le tirage au sort d'une oeuvre de M. Gagnon, un polychrome où s'affrontent le rouge et le noir en de subtiles nuances. Certains, y ont vu une réplique visuelle de l'oeuvre de Stendhal...

OEUVRES

Comme l'indiquait l'artiste dans son bulletin de présentation, cette rétrospective comportait des oeuvres figuratives, surréalistes ou abstraites, accumulées depuis 1962. On peut affirmer que de façon générale les huiles ou les gouaches ont retenu davantage l'attention du public que les dessins ou caricatures en noir et blanc. Ce der-

nier type d'oeuvres constituait globalement une appréciation à la fois symbolique et humoristique de la société canadienne-française moderne.

Parmi les oeuvres les plus remarquées, une place toute spéciale doit être accordée à "La Désespérée" et à quelques tableaux représentant des paysages où transparaissent les procédés du tourbillon, du clair-obscur et de la gradation du colori.

IMPRESSION...

M. Gagnon s'est dit enchanté et même renversé de l'intérêt manifesté par la population. Cette marque d'appréciation sera sûrement de nature à l'encourager si on considère qu'il doit tenir prochainement une exposition semblable à Chicoutimi.

Devant le succès rencontré, M. Gagnon projeterait une seconde exposition au Centre Culturel de Lac Etchemin. Celle-là se composerait principalement de sculptures et serait présentée en juin.

A Lac Etchemin

INITIATION DE CHEVALIERS DE COLOMB

Une initiation de Chevaliers de Colomb du 1er degré aura lieu dimanche, le 19 avril, au centre culturel de Lac Etchemin. Tous ceux qui ont signé leur formulaire d'admission devront se rendre à cet endroit pour 9.00 hres, le matin.

La direction du Conseil No 2988 invite à joindre ses rangs tous ceux qui sont intéressés à faire partie d'un mouvement actif, composé d'hommes catholiques pratiquants et croyants.

Nelson Lebel, D.C. CHIROPATICIEN 211 - 1ère avenue Lac Etchemin TEL.: 625-6861



Son honneur le maire P.-Armand Taillon procède à la coupe symbolique du ruban qui marquait l'ouverture officielle de l'exposition rétrospective des oeuvres d'Ivan Gagnon. Nous remarquons de gauche à droite: M. le curé J. Nadeau, son honneur le maire Taillon, l'artiste et Mme Louis-Philippe Gagnon, mère de l'artiste.



L'observation attentive est de rigueur... A l'instar de ces trois visiteurs, de nombreuses autres personnes ont grandement apprécié la qualité et l'originalité des exhibits.

REUNION DU CONSEIL REGIONAL

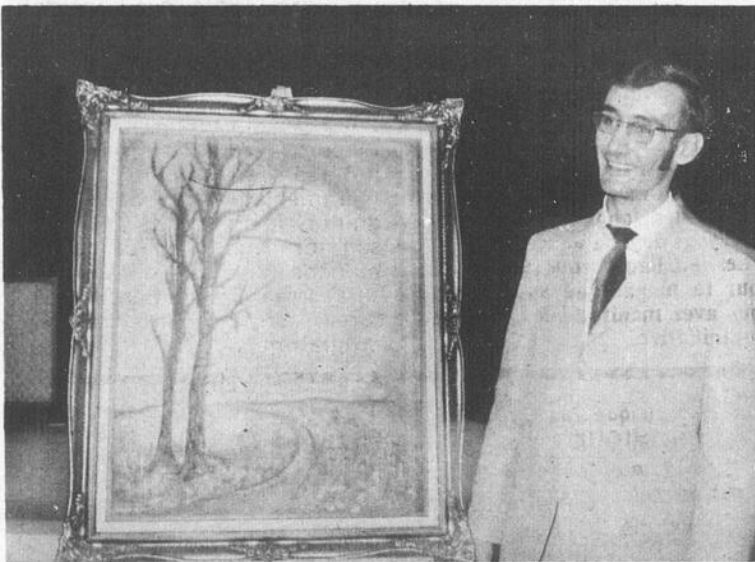
CANCER...

DE PASTORALE

La réunion du Conseil régional de la Pastorale de la Chaudière qui devait avoir lieu mardi, le 17 mars a été reportée au mardi, 31 mars.

Cette réunion se tiendra au Secrétariat de la Pastorale, à Saint-Georges, et débutera à 8.00 hres p.m.

Jeudi, le 2 avril, à 8.00 hres P.M., à l'école Ménagère de Lac Etchemin, il y aura projection de films sur le cancer du sein et de l'utérus. Toute la population est invitée à venir se renseigner sur ces maladies. Un médecin spécialiste répondra à toutes les questions qu'on voudra bien lui soumettre.



M. Ivan Gagnon pose ici auprès d'un de ses tableaux préférés, propriété de M. Raymond Vachon de Lac Etchemin. Une photocopie justifierait beaucoup plus l'éblouissante gradation du colori qui donne tant de mouvement à ce paysage.



Le téléphone supplémentaire vous épargnera des pas, du temps, de l'argent et vous coûtera moins de 4 sous par jour, et vous aurez ainsi l'agrément d'entretiens privés.

Pour le mois d'avril tous ceux qui diront avoir vu cette annonce ou présenteront cette annonce, l'installation sera faite gratuitement.

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre Bureau local.

Avec la courtoisie de votre gérant de district

Jean-Claude Fournier

TELEPHONE DORCHESTER INC.



COMMENT PRODUIRE UN BEAU SIROP D'ERABLE

Par Jean Guilbault, agronome Chef de l'Unité apicole et acéricole, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Une excellente connaissance des facteurs qui influencent la qualité et une attention soutenue sont nécessaires à la production d'un beau sirop d'érable.

Pour faire un sirop d'érable Canada de Fantaisie "AA" et Canada Clair "A", l'exploitant d'érablière doit éviter, entre autres, la contamination et le vieillissement de la sève, avoir un système efficace d'évaporation et utiliser adéquatement le matériel nécessaire à la mise au point du sirop.

La contamination de l'eau d'érable peut se produire de plusieurs façons: par l'écoulement, en longeant le chaluveau, par l'eau de ruissellement de l'arbre dans la chaudière, par la chute de l'eau de pluie ou de substances étrangères dans les eaux à sève sans couvercles ou les réservoirs, par l'usage d'un équipement inadéquat ou mal nettoyé ou à la suite d'une ébullition tardive qui a permis un trop grand développement des micro-organismes.

L'ébullition d'une sève de fin de saison ne doit être fai-

te que si elle n'a aucun goût de bourgeon et ne produit pas un sirop à saveur désagréable. L'eau d'érable avariée ne doit pas être mélangée avec de la sève fraîche. Mieux vaut la jeter.

L'arôme et la coloration étant d'autant plus développés que la période d'ébullition est longue, le producteur utilisera un évaporateur très efficace afin d'en réduire la durée. Pour obtenir un chaudière intense, il prendra du bon bois. Le niveau de l'eau, dans l'évaporateur, ne sera ni trop haut pour ne pas en réduire l'efficacité, ni trop bas pour éviter les risques de brûlage des casseroles.

L'évaporateur sera orienté dans le sens des vents dominants. Pour plus d'hygiène et d'efficacité, il est recommandable de lui construire un couvercle avec une gouttière qui recueillera l'eau provenant de la condensation de la vapeur. Ce couvercle peut être en polythène ou en aluminium.

La fermentation, la viscosité et la cristallisation, défauts majeurs fréquemment rencontrés dans la mise en marché du sirop d'érable, peuvent être évités par la mise au point du sirop à une bonne densité. Celle-ci

devrait se situer entre 66 et 67 degrés Brix. Le producteur peut se servir d'un contrôleur automatique ou d'un thermomètre. Le degré de bouillage de l'eau pure doit être vérifié au moins tous les matins, avant la mise en marche de l'évaporateur, pour déterminer à quel degré le sirop d'érable sera à point.

On évitera la production de sirop filant en ne laissant pas de réduit séjourner, pour la nuit ou une période plus longue, dans l'évaporateur. Le sirop filant est impropre à la consommation et ne doit jamais être mélangé avec un bon sirop.

La râche sera enlevée à la sortie de l'évaporateur à l'aide d'un des bons filtres trouvés sur le marché.

Pour éviter le développement de moisissures ou sa fermentation, le sirop sera mis bouillant dans les contenants utilisés pour sa mise en marché. Ces derniers seront hermétiquement fermés afin d'éviter toute contamination. Un endroit frais ralentira l'oxydation naturelle du produit et permettra d'en prolonger la période d'entreposage. Correction:



M. Adrien Lambert, député créditiste de Bellechasse, s'est présenté au Communales le 20 janvier dernier avec 20,000 pétitions de producteurs de lait qui réclament un débat parlementaire sur la politique du lait à Ottawa. Les producteurs de lait sont en colère à la suite de la décision du ministre de l'agriculture de réduire de \$10 millions les subsides accordés à la consommation canadienne du lait.

(Photo parue dans Le Devoir du 21 février 1970)

Politique laitière

M. LAMBERT S'OPPOSE

Au cours des quatre ou cinq semaines qui vont suivre, nous reproduisons par tranches un discours que prononçait M. Adrien Lambert, député de Bellechasse à la Chambre des Communes.

Portant sur la politique laitière au Canada, l'intervention de M. Lambert s'opposait énergiquement à la décision du ministre de l'Agriculture, M. Olson, qui venait de décréter une diminution de \$10 millions dans les subsides accordés à la consommation canadienne du lait.

PROPOSITION

Que cette Chambre condamne la politique du gouvernement à l'endroit de l'industrie laitière.

1. Pour avoir annoncé sa politique laitière pour 1969-1970, à la toute dernière minute, soit le 31 mars 1969, et ne pas avoir tenu compte des recommandations des producteurs intéressés;

2. Pour avoir contribué à une diminution des revenus des producteurs laitiers par une coupe des subsides et une augmentation de la taxe à l'exportation;

3. Pour avoir annoncé dans ses prévisions budgétaires pour 1970-1971, une baisse des subventions à l'industrie laitière, ce qui fera diminuer davantage les revenus des producteurs laitiers.

— Monsieur l'Orateur, je dois d'abord remercier tous ceux qui nous ont permis d'obtenir le plus de temps possible pour étudier d'une façon objective le problème bien particulier de l'industrie laitière.

Tout le monde est sûrement d'accord que l'industrie laitière traverse en ce moment une période très difficile. Mais ce sur quoi on n'est pas d'accord, c'est que l'on veuille faire porter le fardeau de ces difficultés uniquement aux producteurs laitiers. Or, on se souvient très bien qu'il y a quelques années, les autorités, tant fédérales que provinciales, avaient invité les producteurs laitiers à moderniser leurs entreprises, à augmenter leurs troupeaux afin de produire suffisamment pour satisfaire aux besoins du marché et de rendre leurs entreprises plus rentables, seul moyen d'obtenir de meilleurs prix.

Or voici ce que disait le ministre de l'Agriculture à la Chambre, le 23 mars 1966:

"A moins de redonner confiance au producteur dans sa capaci-

té de vivre convenablement de l'industrie laitière, il nous faudra faire face à des pénuries éventuelles".

Or, en répondant à une question le même jour, le ministre actuel de l'Agriculture (M. Olson), a fait les observations suivantes qui, à mon sens, étaient justes:

"... ce qui incite principalement le gouvernement à agir, c'est le grand nombre de producteurs laitiers qui abandonnent cette industrie pour s'adonner à la production de porcs et de boeufs. Il a dit également qu'il se préoccupait du fait qu'un grand nombre de producteurs laitiers ont abandonné tout à fait l'agriculture, en sorte que le Canada fait face à l'éventualité d'une grave pénurie de produits laitiers pour la consommation nationale.

A mon sens, c'est une épreuve trop pénible à traverser avant que le gouvernement ne prenne des mesures positives pour remédier aux causes. Quand je dis que c'est un peu trop tard, je suis sûr que le ministre de l'Agriculture l'admettra, car des milliers de producteurs laitiers ont été gravement lésés avant qu'il ne fasse cette déclaration".

Or, après 1966, la politique laitière a été annoncée un peu trop tard pour bénéficier aux producteurs.

En 1967, devant la gravité de la situation et le refus du gouvernement de reconnaître que les producteurs laitiers avaient droit à un revenu supplémentaire et que, pour être en mesure de satisfaire davantage aux besoins de la consommation canadienne, il fallait obtenir de meilleurs prix, une délégation monstre s'est présentée sur la colline parlementaire. C'était le 15 mai 1967 et, à ce moment-là, le ministre de l'Agriculture de l'époque (M. Green) et le ministre des Forêts (M. Sauvé) sont venus rencontrer les producteurs et leur ont dit ceci: "Vous avez raison d'être ici, et vous auriez dû venir il y a dix ans, mais nous ne pouvons rien faire, car il faudrait des millions. Alors, les cultivateurs sont retournés chez eux avec une promesse solennelle que la politique agricole serait, dans l'avenir, une politique à long terme, organisée de façon à ce que les producteurs laitiers sauraient dans

(Suite à la page 5)

L'ASSURANCE-RECOLTE

La loi de l'assurance-récolte a été votée en 1967 dans le but précis de rendre service à la classe agricole du Québec.

Tous les cultivateurs ont intérêt à assurer leurs récoltes chaque année avec la Régie.

Pourquoi?

a) Pour la même raison qu'ils assurent chaque année

leurs bâtisses contre le feu ou leur automobile contre les accidents;

b) Pour protéger leur principal revenu, celui qu'ils obtiennent des produits de la terre.

Deux choses peuvent arriver: ou la récolte sera bonne, ou elle sera mauvaise. Si elle est bonne, le montant dépensé en cotisation

sera compensé largement par le surplus de production. Si la récolte est mauvaise, l'exploitant sera dédommagé pour les pertes de rendement subies.

En agriculture, il ne faut pas jouer avec les caprices de la température. Il est toujours sage de profiter de la protection à bon marché qu'offre la Régie de l'assurance-récolte.

En effet, c'est au Québec que cette protection est la moins dispendieuse au pays. L'assuré ne doit déboursier que la moitié du montant global de la prime; l'autre moitié est payée par le gouvernement qui, en plus, assume la totalité des frais d'administration de la Régie.

Tout en payant la moitié du coût de l'assurance, les cultivateurs bénéficient de nombreux avantages.

En cas de perte de rendement de leurs récoltes, en bas du niveau garanti par la Régie et pour des causes assurées, ils peuvent recevoir:

1o Une indemnité de base calculée selon la différence entre le rendement réel obtenu et le rendement garanti;

2o Dans certaines conditions spécifiques, une indemnité pour perte d'usage de pâturage et une autre pour valeur de remplacement;

3o Une compensation lorsqu'ils effectuent des travaux extraordinaires autorisés et acceptés par la Régie pour éviter ou réduire une perte dans leurs récoltes couvertes par l'assurance.

Dans le contexte actuel de l'économie agricole, l'assurance-récolte est nécessaire pour tous les cultivateurs qui veulent vivre de leur terre et faire un succès de leur entreprise.

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1026

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIÉS S.F. INC.,
C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers:

LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC.

Jean ST-HILAIRE, rédacteur 625-3171
Paul AUDET, publicitaire 625-5852
Claire BROCHU, secrétaire 625-7471

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication
Ci-inclus: \$1.00 pour 1 an (dans la région)
 \$2.00 pour 1 an (en dehors de la région)
Veuillez indiquer s.v.p. abonnement
 réabonnement

NOM

ADRESSE

M. LAMBERT S'OPPOSE

quelle direction ils doivent s'orienter.

Monsieur l'Orateur, l'organisation de la production laitière est devenue plus considérable. Les producteurs industriels, sans toutefois acheter une terre, ont quand même augmenté le rendement de leurs troupeaux, au moyen de meilleures méthodes de culture, et par la sélection du troupeau laitier. C'est ainsi que les producteurs, qui produisaient 150,000 livres de lait en 1967-1968, ont pu produire 200,000 livres en 1968-1969, ce niveau se maintiendra en 1969-1970. Cependant, leurs efforts sont pénalisés par la décision de la Commission canadienne du lait. En effet, le quota de cette catégorie de producteurs n'a pas été augmenté. Ils ne reçoivent donc pas de subventions quant à une partie de leur production et, de plus, ils devront payer la taxe de 52c. les 100 livres pour financer l'exportation du lait en poudre. Ainsi, un nombre assez important de producteurs subiront des pertes de l'ordre de plusieurs centaines de dollars pour l'année laitière 1969-1970.

Je ne comprends pas comment le ministre de l'Agriculture, dans sa déclaration du 31 mars sur la politique laitière du gouvernement, peut réussir à maintenir le niveau de soutien des prix à \$4.85 les 100 livres, alors que le prix du marché actuel est de \$3.60 à l'usine. Si l'on y ajoute la subvention de \$1.25, nous obtenons le

(Suite de la page 4)

prix de \$4.85. En enlevant la taxe de 26c. à l'exportation le prix réel payé au producteur sera donc de \$4.59 à l'usine, ou de \$4.34, à la ferme. Ce prix s'applique au volume de la production qui fait partie du quota. Tout l'excédent sera vendu à \$3.13 les 100 livres.

L'ex-ministre de l'Agriculture a déjà dit que les impositions sur les exportations ne sont pas des paiements de l'Etat, mais plutôt des impôts perçus du producteur. En ce qui touche à la politique laitière de cette année, il est très grave de constater qu'un certain nombre de producteurs recevront à peine \$3.13 les 100 livres pour une partie de leur production. Il s'agit d'une somme inférieure au coût de production, ce qui sera de nature à abaisser le prix de la production annuelle d'une ferme.

Le ministre de l'Agriculture est disposé à me répondre que s'il existe un excédent de production, il faut prendre des mesures pour le réduire. Je lui répondrai qu'il n'existe pas d'excédent de production, mais plutôt un phénomène de sous-consommation.

Selon le cinquième rapport du Conseil économique du Canada — un organisme d'Etat — un Canadien sur cinq vit dans la pauvreté au Canada. Dans la ville de Montréal, dans la misère. Plusieurs enfants n'ont jamais connu le lait, selon une enquête qui a été faite, et comme l'indique un document bien officiel qui m'a été remis en même temps qu'u-

ne lettre, par les Fédérations de l'UCC. Ce document renferme des statistiques très intéressantes. A la fin, on peut y lire que 105,800 familles, soit 55.6 p. 100 de la population de la ville de Montréal, sont dans la misère, et que 1,062,000 personnes gagnent moins de \$5,000 par année dans la zone métropolitaine de Montréal.

Etant donné des chiffres aussi révélateurs, comment ne pas être en mesure d'affirmer solennellement qu'il existe réellement un phénomène de sous-consommation, parce que les gens qui vivent dans de telles conditions ne

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINTE-GERMAINE

Le 12 mars, la dernière réunion du Conseil 2988 s'est tenue à la sacristie de l'église de Sainte-Germaine sous la présidence du Grand Chevalier.

Après la lecture des comptes et du dernier rapport financier, l'assemblée à l'unanimité proposa que des lettres de remerciements

peuvent acheter le nécessaire, ne jouissent pas d'un pouvoir d'achat suffisant.

soient envoyées au Conseil d'Etat au soin de M. J.-H. Lefebvre, à M. le Juge Alexandre Bastien, Député d'Etat, à M. Philippe Bourque et à M. Rodrigue Biron, pour le don généreux d'un chèque de \$1,000.00 au Foyer de Saint-Odilon.

Les Pères Larochelle P.B. et Yvon Bouffard M.E. remercient les Chevaliers de l'aide pécuniaire.

(Suite à la page 6)

GRANDE VENTE DE MATELAS



MATELAS Suprême MATTRESS



LARG. 48" OU 54"

ENSEMBLE MONTCLAIR REG. \$149.00 \$95.00

EN SPECIAL A

ENSEMBLE CONTINENTAL

TEL QU'ILLUSTRE LARG. 30" - 36" - 39" REG. \$99.50



EN SPECIAL A

\$58.00

EN PLUS BIEN D'AUTRES SPECIAUX DE CE GENRE CHEZ

Bernard Bernier Service Vente Ste-Hénédine Tél.: 935-3584

T.V.-Radio-Stéreo Accessoires électriques - Meubles

ATTENTION

M. Julien Boutin de Ste-Marguerite, Dorchester, ex-propiétaire de l'hôtel Boutin, et du marché Boutin et propriétaire, du garage Dorchester Equipement Enr., homme d'affaires bien connu de la région annonce sa candidature à la convention du ralliement créditiste, du Québec, qui aura lieu le samedi, 28 mars à St-Malachie, Dorchester.



M. JULIEN BOUTIN



CONVENTION CREDITISTE

Vu le grand nombre de délégués attendus à notre convention du 28 mars, le comité exécutif a décidé d'opter pour une salle plus grande. Donc, cette convention aura lieu non pas à St-Léon de Standon mais à ST-MALACHIE au CENTRE DES LOISIRS.

- Plusieurs candidats sont en lice. En voici quelques-uns: M. J.E. Robert Béchard, Ste-Claire, Dorch. M. Paul-Emile Vézina, Ste-Rose M. Florian Guay, St-Léon de Standon M. Pierre Martin, Lévis

Et il y en aura sûrement d'autres, à cette convention.

NE PAS OUBLIER ST-MALACHIE (Centre des Loisirs)

8.00 P.M. SAMEDI 28 MARS

Par le président de l'exécutif Gaétan Goulet

26

26

26

FILLE D'ISABELLE

CERCLE NOTRE-DAME D'ETCHEMIN

Avec une assistance nombreuse et enthousiaste, l'assemblée régulière du Cercle Notre-Dame d'Etchemin, avait lieu le 17 mars, à l'endroit habituel.

Pour le grand plaisir de toutes, particulièrement pour la régente, plusieurs membres de l'extérieur étaient présents. Comme toutes celles du groupe, elles furent reçues à bras ouverts.

Comme à chaque assemblée, notre aumônier: L'Abbé Nadeau nous honorait de sa présence toujours très appréciée puisque certains sujets ne peuvent être tranchés sans son approbation. Au nom de toutes les Filles d'Isabelle, des remerciements et des souhaits de bon voyage lui furent adressés par la régente. Pour répondre aux désirs de l'assistance, il nous fit un bref aperçu de l'itinéraire prévu pour cette absence d'environ deux mois. Toutes furent très intéressées par ce programme et souhaitèrent de nouveau qu'il s'accomplisse sans problèmes.

CHEVALIERS DE COLOMB

(Suite de la page 5)

re reçue pour leurs missions; les Frères Grandbois f.i.c. des marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de leur frère, le Frère Antonin f.i.c.; le "Secours aux Lépreux" et l'"Aide aux aveugles" pour les chèques reçus lors de leur campagne.

Chaque année, les Chevaliers pensent à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de chacune des paroisses de leur Conseil. Cette organisation étant de première nécessité afin d'occuper les jeunes utilement dans leurs loisirs, le Conseil a décidé de faire un chèque de \$25.00 aux O.T.J. de Sainte-Germaine de Lac Etchemin, de Saint-Léon-de-Standon, de Saint-Odilon de Cranbourne et de Sainte-Germaine Station.

L'assemblée procéda ensuite au choix des délégués au prochain Congrès Provincial des Chevaliers de Colomb; puis après consultations, une liste de noms soumis au balottage fut présentée en vue d'une prochaine initiation.

M. l'Aumônier F. Perron expliqua brièvement la signification des rites nouveaux de la première partie de la messe. L'assemblée se termina par la prière et le chant national.

Fr. C.-E. Chabot, sec.-arch.

EN BREF

Les championnats du hockey mineur du Québec connaîtront leur épilogue les 26, 27, 28 et 29 mars prochains alors que les parties finales seront présentées à l'Aréna Municipale de Sherbrooke.

A moins de quatre mois de l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie du Québec, les autorités de la Régie chargée de la gestion de ce plan vient de franchir deux nouvelles étapes dans son processus d'organisation, en retenant les locaux où elle installera ses bureaux permanents et en fixant son choix sur l'équipement d'informatique qui est appelé à traiter, selon les prévisions, environ 100,000 réclamations par jour.

A l'émission "D'hier à demain", le dimanche 22 mars à midi, Radio-Canada présentera une production de l'Office national du Film, un long métrage intitulé "Prière de ne pas plier". Ce film raconte l'histoire d'un homme, leader syndical vieillissant, aux prises avec la nouvelle génération de travailleurs.

Ce fut aussi un réel plaisir d'entendre les impressions des personnes du groupe qui nous arrivaient toutes heureuses et bronzées de leur voyage dans le sud. Nous avons visité pour un moment la Guadeloupe, le Mexique, Haiti et la Floride.

C'est dans cette atmosphère chaleureuse que se continua la soirée. La partie récréative préparée par la présidente du comité des Loisirs Mme Nelson Nadeau, avec la généreuse collaboration de plusieurs autres, fut un franc succès. Bingo, parties de cartes et remises de prix ont paru très appréciés.

La prochaine rencontre aura lieu le 14 avril prochain. Nul doute que toutes seront au rendez-vous. Mme Thomas Poulin et Mlle Odette Langlois auront à vous dévoiler leur expérience, pour ainsi nous faire partager leurs secrets de succès dans leur domaine respectif.

PEE WEE:

TIRAGE DU

MOITIE & MOITIE

Le tirage du deuxième concours Moitié & Moitié, institué par l'organisation de l'équipe Pee Wee de Lac Etchemin, a été effectué en fin de semaine dernière.

Le détenteur du billet No 006730, M. Raynald Gourde de Lac Etchemin s'est mérité la somme de \$16.

Diiane Poulin, rédactrice.

ELIMINATOIRES PEE WEE

Les chances sont maintenant égales dans la série semi-finale "B" qui oppose l'équipe Pee Wee de Lac Etchemin à celle de Saint-Côme, dans le circuit régional Beauce-Dorchester.

Ces deux équipes possèdent en effet chacun un gain et chacune des deux parties a donné lieu à du jeu extrêmement contesté.

Les pee wee de Lac Etchemin ont décroché une victoire de 4 à 3 dans le premier match de cette série, match qui fut présenté vendredi soir dernier au stade couvert de Saint-Prospère. C'est un but de Robert Nadeau, enregistré en deuxième période supplémentaire, qui a scellé l'issue de cette rencontre. En plus de son but décisif, Robert en avait marqué un autre précédemment. Roger Dupont a également brillé pour

les vainqueurs en enregistrant deux buts.

Régis Lapierre a continué de s'affirmer comme le leader des perdants en marquant deux de leurs trois buts, l'autre revenant à Daniel Parent.

Les équipiers du Saint-Côme ont cependant pris leur revanche le lendemain en l'emportant au pointage de 1 à 0, au Palais des Sports de Saint-Georges. Ici encore, Régis Lapierre a décidé du sort des hostilités en enfilant l'unique but de la rencontre.

Cette série demi-finale se poursuivra vendredi soir, ce 27 mars, à compter de 7.00 hres, au stade couvert de Saint-Prospère. L'organisation de l'équipe pee wee de Lac Etchemin invite les sportifs locaux à se rendre nombreux à cette partie afin d'y encourager leurs favoris.

Dans deux ans, une Buick Skylark 1970 devrait être un peu plus neuve que la plupart des autres voitures.

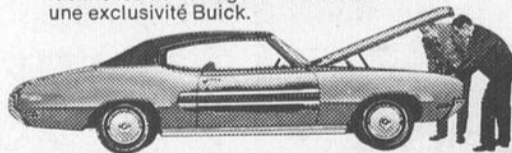
Toutes les Buick sont construites pour durer, pour paraître neuves et donner un rendement de voiture neuve plus longtemps. Les Buick sont construites pour conserver plus longtemps leur valeur. Maintenant et pendant toute leur durée d'utilisation. Les Buick sont une valeur sûre et durable. Toutes les Buick, car elles sont toutes construites dans ce but.



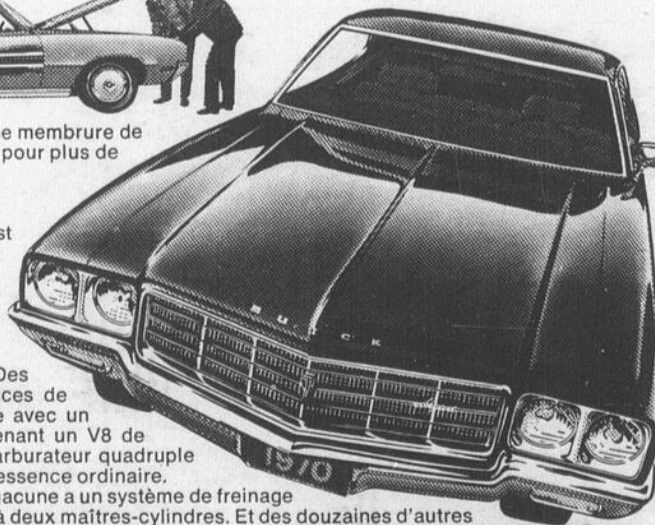
Chaque Buick Skylark a un système de refroidissement semi-fermé, à l'abri de la surchauffe. C'est une exclusivité Buick. Chaque Buick Skylark a des profilés de bas de caisse ventilés, donc asséchés par l'air et protégés contre la corrosion.



Chaque Buick Skylark a des pneus avec ceinture de renfort qui améliorent l'adhérence pendant le freinage, les virages et les accélérations.



Chaque Buick Skylark est équipée d'un moteur V8 à étrangleur à durée limitée d'action, ce qui facilite les démarrages. C'est encore une exclusivité Buick.



Chaque Buick Skylark a une membrure de renfort dans chaque porte, pour plus de résistance et de sécurité.



Chaque Buick Skylark a un ensemble de transmission équilibré sur la voiture même, ce qui élimine toute vibration. Chaque Buick Skylark a des freins autorégulateurs. Chaque Buick Skylark est faite pour durer: elle est vérifiée et révisée. Par des inspecteurs et par des machines électroniques. Ainsi, elle est aussi proche de la perfection qu'il est possible.

Chaque Buick Skylark est dotée d'un équipement standard qui comprend: une antenne dissimulée dans le pare-brise. Un tableau de bord conçu aussi bien pour l'élégance que pour la commodité. Des roues à jante de six pouces de large. Chacune est offerte avec un choix de moteurs comprenant un V8 de 350 pouces cubes avec carburateur quadruple corps, qui consomme de l'essence ordinaire.

Chacune a un système de freinage à deux maîtres-cylindres. Et des douzaines d'autres équipements. L'acheteur de chaque Buick Skylark peut compter sur l'appui d'un concessionnaire Buick. Chacun de ces concessionnaires connaît les Buick à fond. Chez chacun d'eux, vous trouverez les avantages Buick et un personnel qui vous accueillera avec plaisir. Chaque Buick Skylark est une aubaine.



SYMBOLE D'EXCELLENCE



Les avantageuses Buick. Des voitures dignes de confiance.

Voyez le concessionnaire Buick de votre localité

DORCHESTER AUTOMOBILES LTEE.,
TEL.: 645-3344
STE. CLAIRE, CTÉ. DORCHESTER, P.Q.

B. DUPONT AUTO INC.,
VILLE LAC ETCHEMIN
CTÉ. DORCHESTER P.Q.

BI-370BF

POUR CETTE ANNEE... ET BIEN DES ANNEES A VENIR...

Les astres prédisent BELANGER



BB-4737 Bon Appétit - Voici la sensationnelle cuisinière Bon Appétit possédant tout ce dont on puisse rêver. De plus, moyennant un petit supplément, elle peut être équipée de parois auto-nettoyantes pour le four. Elle se "nettoie en cuisant" - réglez et oubliez! - Dessus amovible - Thermomètre à viande automatique - Minuterie "Thermo-Magique" - Tournebroche facultatif - Lampe fluorescente - Tirail de rangement - Prise de courant contrôlée - Roulettes facultatives - Couleurs: blanc, vieux bronze, vert avocat et la nouvelle couleur "bié mur" (exclusivité Belanger: soucoupes d'éléments, "auto-nettoyantes").
Hauteur totale 47" Hauteur à la surface de travail 36" Largeur 30" Profondeur 25".

Caractéristiques - Capacité nette de 14.3 pi. cu. - Congélateur 128 lb sans givre - Contrôle central de température - Tablettes chromées, ajustables - Température du compartiment à beurre réglable - casier à oeuf (24) encastré dans la porte - Grand bac à viande en porcelaine - 1 légumiers - 2 tiroirs et un banc à glace - Roulettes facultatives - En blanc, bié-mur, avocado, Hauteur 62 1/2, Largeur 30", Profondeur 28".



BELANGER EST LE SEUL FABRICANT DU CANADA QUI OFFRE UNE GARANTIE TOTALE DE DEUX ANS SUR TOUT APPAREIL QUI SORT DE L'USINE

VOICI UNE DES RAISONS DE CHOISIR



**AMEUBLEMENTS
ETCHEMIN ENR.**

(René Bernard, prop.)

Lac Etchemin tél.: 625-5991

BELANGER

CHEZ

**Gérard
Ruel**

meubles
ST-MALACHIE
Tél.: 642-2112

NOUS SOMMES DISTRIBUTEURS, DES TAPIS ET TUILES "OZITE" ET DES TAPIS 501 DUPONT. CHOIX DE TEINTES INNOMBRABLES, DANS TOUTES LES QUALITES. POSAGE, PAR UN EXPERT QUALIFIE !

B. DUPONT AUTO Inc.

Lac Etchemin Tél.: 625-6701 ou 6711

**PONTIAC
BUICK
GMC
ACADIAN
VAUXHALL
TEMPEST
LE MANS**

PRESIDENT



BERTRAND DUPONT

LAC ETCHEMIN

TEL.: 625-6701

OU 625-6711

Printemps

temps des aubaines

NOUS AVONS UNE
VOITURE POUR VOUS

85 autos NEUVES

et

35 AUTOS D'OCCASION

en stock

TRANSIGER CHEZ B. DUPONT, C'EST OBTENIR SATISFACTION

26

26

26



COMMUNIQUE DE L'U.N.

Le bureau du chef de l'Union Nationale nous avise que M. Paul-Henri Picard, courtier en assurances de Lac Etchemin, demeure candidat officiel de l'U.N. pour le comté de Dorchester.

Comme on le sait, M. Picard a été élu candidat à une convention qui a été tenue peu avant l'élection du 5 juin 66. Ce choix a été par la suite confirmé par les électeurs du comté de Dorchester qui lui ont donné une majorité de 2,402 voix soit 55% du vote.

En conséquence, pour être fidèle à la volonté populaire et suivant la coutume de ne pas tenir de convention pour un député, sachant que d'autre part que M. Paul-Henri Picard a été un député honnête, loyal et dévoué pour les électeurs de son comté, nous croyons qu'en permettant à M. Picard d'être le porte-étendard de l'Union Nationale dans le comté de Dorchester pour l'élection du 29 avril prochain nous répondons à un voeu clairement exprimé par la majorité des électeurs du comté.

Cette annonce a été réservée et payée par M. Ghislain Harvey, agent officiel de l'Union Nationale, 1287 Blvd Charest Ouest, Québec.

TOURNOI BANTAM DE ST-PROSPER

Un tournoi bantam annuel de deux jours s'est déroulé en fin de semaine dernière, au stade couvert de St-Prospér.

Une vingtaine d'équipes se sont affrontées dans deux catégories; la classe "A" mettant aux prises les formations représentant les municipalités de 3,000 âmes et plus, tandis que la classe "B" s'adressait à celles de 3,000 et moins.

Après une rencontre chaudement disputée, les bantams de Saint-Prospér sont sortis grands vainqueurs de la classe "A", disposant du Saint-Joseph par le pointage de 3 à 1. Bertrand Roy a brillé pour les vainqueurs dans cette ultime confrontation en marquant deux buts, l'autre étant compté par Régis Vallée. Le gardien des perdants a été as-

sez grièvement blessé au début de cette rencontre lorsqu'il a reçu le disque en pleine figure. Dans les rencontres demi-finales, le Saint-Prospér avait pris la mesure du Lac Etchemin en l'emportant par 2 à 1. Régis Vallée et Berthier Bédard comptèrent pour les gagnants, tandis que Gilles Gagnon enfilait l'unique but des perdants. Le Saint-Joseph avait pour sa part accédé à la finale en disposant du Saint-Henri par 2 à 0.

La finale de la classe "B" offrit du jeu tout aussi palpitant, le Saint-Méthode l'emportant au compte de 2 à 1 sur le Sainte-Claire. Ces deux équipes avaient battu respectivement Frampton et Saint-Zacharie pour parvenir à la finale. La lutte dans cette catégorie fut marquée d'un léger

incident; la direction du Saint-Zacharie a en effet logé un protêt contre le Saint-Méthode, prétextant que cette équipe alignait un joueur hors d'âge. Le comité organisateur du tournoi a institué une enquête et établira d'ici quelques jours le bien fondé ou l'inutilité du grief.

L'équipe gagnante de la classe "A" s'est vue remettre le trophée Roy & Frères, tandis que le trophée Bourque & Fils était décerné à l'équipe gagnante de la classe "B". De plus, chacune de ces deux équipes s'est mérité une bourse de \$15 ainsi qu'une plaque-souvenir.

Plus de 800 personnes sont passées par les guichets de l'aréna pendant les deux jours qu'ont duré cette compétition.

LE ROY & FRERES ELIMINE

Décimé par les blessures, le Roy & Frères de Saint-Prospér est parvenu mercredi dernier, au terme d'une saison de hockey qui s'annonçait pourtant des plus prometteuses au début de la campagne. Tour à tour, des joueurs-clés comme Florian, Richard et Elie Poulin sont allés rejoindre les rangs des éclopés; privant ainsi leur équipe d'une lutte serrée aux premiers échelons de la ligue.

L'essoufflement était manifeste à la fin du calendrier régulier... Après s'être tenu en deuxième position une bonne partie de l'hiver, le club de Martin Côté faillit être évincé des séries; n'accumulant finalement que 29 points en 30 rencontres pour se classer au quatrième rang.

Compétitionner dans la ligue Beauce-Dorchester avec seulement deux lignes d'attaque n'est pas une mince tâche, même quand on compte des francs-tireurs de la trempe d'André Roy ou d'Yvon Gagnon dans ses rangs. Le manque de poids et la médiocrité de la défensive-avant ont aussi influé dans cette défaite en quatre rencontres consécutives, devant le Paul-Henri Bernard de Beauceville... Avec une fiche de 24 buts, le Roy & Frères aurait pu récolter au moins deux victoires en démontrant un peu plus de vigilance et de combativité.

Toutefois, il nous faut avouer que le Beauceville constituait un adversaire de taille. L'acquisition de Roger Lachance a définitivement

rapporté ses dividendes puisque ce rapide ailier a enfilé 10 buts et obtenu 6 passes au cours de cette demi-finale "B". De plus, cette équipe eut la possibilité de s'entraîner de façon beaucoup plus méthodique que le Roy & Frères, étant donné qu'il lui était facile de regrouper ses joueurs pour les pratiques.

LE MATCH...

Disputée devant la plus maigre assistance de la série, au stade couvert de Saint-Prospér, la dernière rencontre de cette demi-finale "B" s'est terminée par un verdict de 9 à 7 en faveur des représentants du centre de la Beauce.



ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DU LAC ETCHEMIN
COMTE DE DORCHESTER

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DU LAC ETCHEMIN, COMTE DE DORCHESTER:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sous-signé, ME YVES LETOURNEAU, secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la ville du Lac Etchemin, comté de Dorchester.

QUE ce conseil a adopté à son assemblée du 9 mars 1970, le règlement no. 51-70 pourvoyant à la création d'une commission de loisirs et de sports dans la municipalité.

QUE les intéressés pourront prendre connaissance dudit règlement au bureau de la corporation.

QUE ledit règlement entrera en vigueur, conformément à la loi.

DONNE A LAC ETCHEMIN CE 23 MARS 1970

ME YVES LETOURNEAU, secrétaire-trésorier.

COLLEGE DE LEVIS

COURS SECONDAIRE

Examen d'admission
pour Secondaire 1.

Condition: Avoir réussi sa 7ème année ou 6ème année (forte).

Date: 11 avril (Pour futurs pensionnaires)
18 avril (Pour futurs externes)

Heures: de 9h30 à 16 heures.

Coût: \$5.00 (Dîner inclus ou non)

N.B. Cet examen est obligatoire. Prière de se présenter aux dates indiquées.

Le Directeur des études.



G. BOUFFARD
Ste-Germaine,
C.P. 396, Dorchester
Tél.: 625-5585
Représentant.



MARC LESSARD
St-Gilles, C.P. 12
Lotbinière,
Tél.: 888-4500, Directeur des Représentants

LA MUTUALITÉ

auparavant L'AVENIR du Québec

Coopérative de Services Mutuels

Régie par la loi des Syndicats Coopératifs.

Siège social: 515 ch. Ste-Foy, Québec-6.

Tél.: (418) 681-7080 / 681-1755

Vous offre toujours les mêmes services et les mêmes avantages.

- une protection à coût minime
 - prompt règlement des réclamations de décès
 - une coopérative bien de chez nous pour les gens de chez nous
- Consultez son représentant dans votre région



Tel que prédit par plusieurs experts, le Roy & Frères a fait long feu devant la puissante formation du Paul-Henri Bernard de Beauceville... Cette élimination en quatre parties indique mal la compétition farouche que ces deux équipes s'étaient livrée précédemment dans la saison. Fortement décimé par les blessures, le Roy & Frères n'a pas été l'ombre de ce qu'il était à la mi-saison dans cette série.

On peut affirmer sans crainte de se tromper que le défenseur Marc Poulin du Roy & Frères a le don de ne pas laisser paraître tout ce qu'il fait sur la glace. Une étude de sa fiche au cours du dernier calendrier régulier indique pourtant qu'il a récolté 3 buts et 21 passes, et qu'en quatre matches dans la série contre Beauceville, il a amassé l'impressionnant total de 10 points, soit un but et 9 passes. Fait à souligner, il s'est mérité six mentions d'assistance dans la seule dernière partie...

Même s'il n'a mis que cinq parties à éliminer la Sainte-Marie, le Manoir Chaudière de Saint-Georges peut s'attendre à une farouche opposition dans la finale qui l'oppose au Beauceville. Déjà, on a pu pressentir l'ampleur de la tâche qu'auront à abattre les hommes d'André Pagé pour réaffirmer leur renommée de première force du circuit; ils ont dû en effet baisser pavillon par 4 à 3 devant un adversaire rapide et déterminé. José Michaud, Marc-André Lachance, Roger Lachance et Gilles Maheux ont marqué les buts des vainqueurs, tandis que Gordon Talbot, Yves Veilleux et Yvon Rodrigue produisaient ceux des perdants.

Roger Lachance compte déjà 11 buts en cinq rencontres dans les séries éliminatoires... Il n'a donc pas perdu l'oeil qui en faisait un des premiers francs-tireurs de la ligue Inter-universitaire.

Près de 2,600 personnes ont assisté au premier match de la finale Beauceville-St-Georges! Assistance plus que satisfaisante pour du hockey amateur. Le record de la ligue serait apparemment de 3,700 personnes, lors d'un match de demi-finale opposant ces deux mêmes équipes l'an dernier.

Le Saint-Odilon a causé une certaine surprise dans la ligue Dorchester-Bellechasse en éliminant les champions de la "schedule" régulière, le Standon, en six parties dans la demi-finale. Les hommes de l'instructeur Rodolphe Cloutier ont opposé rapidité et détermination à l'expérience d'un Standon qui avait connu passablement de succès contre les vainqueurs cette saison. Henri-Louis Poulin, un joueur qui a fait ses preuves durant la saison, n'a pas fait mentir sa bonne réputation en enfilant régulièrement de un à trois buts par partie au cours de cette série. Les amateurs attendent maintenant a-

ST-ODILON PASSE EN FINALE

Grâce à une victoire de 6 à 3 remportée dimanche dernier sur le Standon, dans la sixième partie de la semi-finale "A" des séries éliminatoires de la ligue Dorchester-Bellechasse Labatt, le Saint-Odilon s'est octroyé le droit de passer à la grande finale contre le gagnant de la série Saint-Anselme-Saint-Lazare.

STANDON: 5
SAINT-ODILON: 3

Antérieurement, soit le vendredi soir, le Standon avait évité l'élimination en décrochant un gain de 5 à 3 devant une foule nombreuse assemblée au stade couvert de Saint-Damien.

Loïc Genest s'est avéré le principal artisan de la victoire des siens en récoltant trois buts et une assistance. Claude Genest et Germain Roy ont enfilé les deux autres buts des vainqueurs, tan-

dis qu'Etienne Lessard, André Laliberté et Renault Roy produisaient ceux des perdants.

Germain Roy, le capitaine du Standon a disputé un de ses meilleurs matches de la saison à cette occasion en plus de susciter l'enthousiasme des uns et de s'attirer la foudre des autres par ses gestes théâtraux et ses remarques bien connus des sportifs de la région.

SOMMAIRE:
1ère période:

1) St.: C. Genest (R. Brousseau) 11.48

2) St.: L. Genest (G. Roy & R. Brousseau) 12.24

2ème période:

3) SO: E. Lessard (seul) 7.21

4) SO: A. Laliberté (R. Roy & G. Laliberté) 8.37

5) St.: G. Roy (L. Genest) 10.51

3ème période:

6) St.: L. Genest (R. Brousseau & G. Roy) 9.15

7) SO: R. Roy (Y. Giguère) 11.18

8) St.: L. Genest (A. Roy & C. Genest) 14.20

Loïc Genest. Pour ce dernier, il s'agissait d'un quatrième but en deux rencontres.

SOMMAIRE:

1) St.: R. Brousseau (G. Roy & L. Genest) 3.34

2) SO: H.-L. Poulin (Y. Giguère & J.-Y. Labbé) 8.42

3) SO: P. Cloutier (seul) 11.10

2ème période:

4) SO: R. Lessard (P. Cloutier) 12.57

5) St.: C. Genest (R. Brousseau) 14.00

3ème période:

6) SO: R. Roy (M. Demers) 4.20

7) St.: L. Genest (C. Genest & R. Brousseau) 9.36

8) SO: H.-L. Poulin (A. Laliberté) 11.49

9) SO: H.-L. Poulin (seul) 18.51

Pénalisations:
Saint-Odilon: 7
Standon: 5.

VICTOIRE DU ST-ANSELME

Vendredi dernier, le Alfred Couture Ltée prenait une avance de 3-2 dans les parties, circuit Bellechasse-Dorchester.

René Chabot du St-Lazare a d'abord ouvert le pointage au milieu du premier engagement. Mais les chances furent nivelées quelques secondes avant la fin grâce à un but de Raymond Boutin.

A la deuxième période, c'est le St-Anselme qui prenait l'avance lorsque Paul-André Lacroix déjouait le cerbère adverse. Mais de nouveau il y eut égalité, René Chabot réussissant son deuxième but de la soirée. Quelques minutes plus tard, le St-Anselme portait le compte à 4-2 grâce aux buts de Bernard Royer et de François Lacroix.

Le St-Lazare déclassa complètement le St-Anselme pendant les cinq premières minutes de jeu du troisième engagement et réussit à compter trois buts: René Chabot, comptant un autre but réus-

sissait le truc du chapeau, puis Raymond Aubin et Alain Morin.

Le compte était désormais 5-4 en faveur du St-Lazare. Situation délicate pour les joueurs du St-Anselme qui ne lâchèrent pas prise mais redoublèrent d'agressivité. Ils en furent récompensés car eux aussi comptèrent trois buts, et sans réplique de la part des adversaires. Ce fut d'abord Yvon Morneau qui égalait le compte, puis Raymond Boutin qui brisait l'égalité et enfin Bernard Royer qui ajoutait un but de sécurité.

La partie se terminait au compte de 7-5.

Dimanche dernier, il y eut reprise des hostilités entre les deux équipes, mais une patinoire défectueuse, envahie par l'eau fit arrêter le jeu au milieu de la deuxième période. Les officiels en décidèrent ainsi. Cette partie sera reprise plus tard.

Raymond BOUTIN

vec impatience le dénouement de la série Saint-Anselme-Saint-Lazare. Saint-Anselme mène présentement par trois victoires contre deux dans cette demi-finale "B".

Germain Roy, le capitaine du Standon, aurait été atteint à trois reprises par des plombs tirés apparemment au moyen d'un pistolet, lors de la dernière rencontre de la série "A". Il est malheureux que des spectateurs entendent la compétition sportive sur cet angle pour le moins orthodoxe... De telles "manifestations" comportent des risques qui, dans ce cas, auraient bien pu se traduire par un "accident" malheureux pour la "cible", et contrariant pour les visiteurs... André Roy, un autre joueur du Standon, aurait également été atteint... A la lueur de ces événements, il est déplorable qu'on n'ait songé à requérir les services de quelques policiers pour les parties présentées à l'aréna de Saint-Damien... Un accident fortuit pourrait survenir et engager injustement la responsabilité de certaines personnes.

A moins d'un retour en force du Sainte-Claire, le Saint-Isidore vogue allégrement vers le grand championnat du circuit Dorchester - Bellechasse - Lévis. Des victoires de 8 à 3 et 6 à 3 enregistrées par le Saint-Isido-

re nous inclinent toutefois à croire que le Sainte-Claire n'a pas donné sa pleine mesure à date, et que la compétition sera beaucoup plus corsée dans les parties qui vont suivre.

Donald Bilodeau et Gilles Mercier du Saint-Isidore, ainsi que Martial Fortier du Sainte-Claire se sont jusqu'à date avérés les vedettes offensives de cette série finale, avec des fiches respectives de 5, 4 et 3 buts.

Lors de la récente visite des As de Québec à Sainte-Marie, René Drolet nous racontait que Dunc Wilson, de retour d'un essai avec Philadelphie, affirmait que Simon Nolet était présentement le meilleur joueur dans le camp des Flyers. Voilà donc des propos très encourageants qui prouvent bien que Simon n'a rien perdu pour attendre. Incidemment, "Sim" compte présentement 21 buts à son actif en 50 parties environ.

Les quelques amateurs qui ont assisté aux rencontres du Couillard de Sainte-Foy de la ligue Junior "B" du Québec ont pu remarquer que le jeune Camille Turmel ne voulait céder en rien en ce qui a trait à la robustesse, à son grand frère Jacques qui s'allignait cet hiver avec le Jersey City de la ligue Eastern!

CHAMPION COMPTEUR JEAN MICHAUD

L'excellent joueur de l'équipe locale le Manoir Chaudière a remporté le championnat des compteurs du circuit Beauce-Dorchester avec 41 francs buts et 37 passes pour un grand total de points de 78. Ses plus proches rivaux Yvon Gagnon du Roy & Frères avec 76, M.-A. Lachance du P.-H. Bernard avec 64

Yves Veilleux et Gordon Talbot du Manoir avec 59 points chacun.

Les gardiens de but du Manoir Chaudière ont également terminé la saison en tête avec une très bonne moyenne de 3.67 points. Ce sont Michel Paquet, Robert Caron et Pierre Bégin.

FUTURS MARIES
POUR DES PHOTOS
DE QUALITE
EN NOIR ET BLANC OU EN
COULEUR



Reservez les services de votre
PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL
le plus tôt possible

CAR NOS DATES DISPONIBLES
S'ENLEVENT RAPIDEMENT

STUDIO FORTIN

ST-COME, BEAUCE

TEL.: 685-3466



CULTIVATEURS
ET
ELEVEURS
NOUS SOMMES
A
VOTRE
DISPOSITION



Résidence:
625-5181

Bureau:
625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.



EN VEDETTE

@
L'Hôtel Jolin
ST-LUC
Samedi 28 mars

GILLES LETARTE



GILLES LETARTE

**COMEDIEN FANTASISTE
LE PLUS POPULAIRE DE L'HEURE**

DIMANCHE
VENEZ FETER PAQUES AVEC
NOUS!
ORCHESTRE, LES LUCOS
ENTREE LIBRE

L'Hôtel Jolin
ST-LUC TEL.: 2511

LE ST-ISIDORE COMPTE DEUX GAINS

Grâce à ses deux victoires de fin de semaine, le Manoir Bilodeau de Saint-Isidore a pris une avance de 2 parties à 0 dans la finale des séries éliminatoires du circuit Dorchester - Bellechasse - Lévis Labatt, l'opposant au Sainte-Claire.

**SAINT-ISIDORE: 8
SAINTE-CLAIRE: 3**

La première partie de cette série fut disputée samedi soir dernier, au stade couvert de Sainte-Marie, devant une assistance de plus de 500 personnes. On assiste à du jeu rapide et extrêmement rude; les officiels devant sévir à pas moins de 32 reprises. Deux pénalités d'extrême-inconduite furent imposées à Denis Morin et Maurice Francoeur du Saint-Isidore, tandis que six joueurs des deux formations récoltaient des majeures pour avoir engagé le combat.

Donald Bilodeau s'est avéré l'étoile de la partie avec une performance de quatre buts. Maurice Francoeur, Richard Allen, Gilles Mercier et Réjean Drouin récoltèrent les autres buts des vainqueurs. Les buts des perdants furent par ailleurs enregistrés par Martial Fortier, Gaston Audet et Gaëtan Fauchon.

**SAINT-ISIDORE: 6
SAINTE-CLAIRE: 3**

Le Saint-Isidore a pris une avance de 2 à 0 dans la série finale en disposant du Sainte-Claire par 6 à 3 dans une partie présentée dimanche soir

dernier, devant plus de 800 amateurs, toujours au stade couvert de Sainte-Marie.

Contrairement à ce qui s'était produit la veille, cette partie donna lieu à du jeu dénué de rudesse.

Gilles Mercier s'illustra pour les vainqueurs en enfilant trois buts, les trois autres revenant à Maurice Francoeur, Denis Morin et Donald Bilodeau. Martial Fortier s'est illustré pour les perdants en comptant à deux reprises, l'autre but revenant à Guy Patoine.

Cette série finale se poursuivra à compter de 9.00 hres,

vendredi soir, au stade couvert de Sainte-Marie. La quatrième rencontre sera présentée dimanche, au même endroit, mais on n'a pas encore déterminé si on la jouera en matinée ou en soirée.

COMPTEURS

DE LA DEMI-FINALE B

	B	A	Total
Roger Lachance (PHB)	10	6	16
Marc A. Lachance (PHB)	7	7	14
André Roy (R&F)	8	3	11
Marc Poulin (R&F)	1	9	10
Bob Brousseau (R&F)	3	3	6
Noel Cloutier (PHB)	3	3	6
Gilles Maheux (PHB)	3	3	6
Marc A. Veilleux (PHB)	2	4	6
Elie Poulin (R&F)	3	2	5

	P-j.	g	p	pp	pc	pts
P.H. Bernard	4	4	0	34	24	8
Roy & Frères	4	0	4	24	34	0

Paul-Henri Bernard remporte la demi-finale B

CEDULE DE LA FINALE 4 DE 7

Jeu	26 mars	P.H. Bernard vs Manoir Chaudière	9.00
Mardi	31 mars	Manoir Chaudière vs P.H. Bernard	8.30
Vendredi	3 avril	P.H. Bernard vs Manoir Chaudière	9.00
Dimanche	5 avril	Manoir Chaudière vs P.H. Bernard	8.00
Mardi	7 avril	P.H. Bernard vs Manoir Chaudière	8.30

Lorsque le P.H. Bernard sera le receveur, les rencontres se joueront à Ste-Marie

★ CINEMA ★

ETOILE

STE-JUSTINE Qué.

Horaire des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7.30 hres
Programme sujet à changement sans avis

28 - 29 MARS

SUPER SPECIAL

WALTER MATTHAU ROBERT MORSE
INGER STEVENS

dans
**PETIT GUIDE
POUR UN MARI
VOLAGE** VERSION DE
EN COULEURS SCOPE



14 ANS

Programme double

LE SECRET DU RAPPORT

(VERSION DE
"THE KILLER
MEMORANDUM")



14 ANS
SCOPE
EN COULEURS

GEORGE SEGAL
ALEC GUINNESS
MAX VON SYDOW
SENTA BERGER
GEORGE SANDERS ROBERT HELPMANN



VENTE GIGANTESQUE DE PNEUS NEUFS

B.F. Goodrich

PNEUS DE TOUTES DIMENSIONS NOUS DEVONS LIQUIDER

\$6,000. DE PNEUS

POUR FAIRE PLACE
A DE NOUVEAUX STOCKS

CERTAINES DIMENSIONS, VENDUES A MOINS DU PRIX COUTANT

PNEUS NEUFS A PARTIR DE \$9.50 670 / 15 noir

GARAGE FLORENT BEGIN

DEP.: CHEVROLET - OLDSMOBILE

LAC ETCHEMIN TEL.: 625-6101

THEATRE
DORCHESTER
LAC ETCHEMIN

Programme du
26 - 28 - 29 mars

"MILLIE"

La meilleure
musique au
monde avec
Julie Andrews

EN COULEUR



Carol Channing POUR TOUS



2e film:
LEE MARVIN
L'Odyssee
d'un Sergent

FILM TRES COMIQUE
ENFANTS, ADMISSION:
\$0.35. DIMANCHE, 1.30

**ANNONCES
CLASSEES**

**EN
BREF...**

**ON DEMANDE
A ACHETER**

Un piano usagé, en assez bonne condition. Téléphonez entre 12.00 et 1.00 P.M. et le soir à partir de 6.00 P.M.

LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-5092

AUTO A VENDRE

Météor 1969, station, 4 portes, V-8, en très bonne condition. S'adresser à:

ST-ROSE
TEL.: 5-2312

MAISON A VENDRE

Située à Lac Etchemin, sur la route 53. Grandeur: 42 X 56. Possibilité d'aménager, 3 logements. S'adresser à:

TELEPHONER A:
625-2402
625-3302 le soir

**HOMMES, FEMMES
DEMANDES**

ATTENTION

"Femme demandées ayant de l'expérience dans la fabrication des mouches à pêcher." Ce travail se fait à domicile. Tout le matériel est fourni ainsi que les outils nécessaires. Les intéressées n'ont qu'à écrire à:

ATELIER SPORTIF ENR.
C.P. 39 ST-ANSELME
CTE DORCHESTER P.Q.

Une nouvelle caisse d'épargne et de crédit vient d'être formée à Lac Mégantic. Elle sera connue sous le nom de "Caisse d'épargne et d'épargne économique de Frontenac".

TAXI

MARC VACHON
STE-ROSE

267-2911

Service
jour et nuit

A LOUER

Chambre, à votre disposition: Entré privée, cuisinette, toilette, douche, vaisselle, serviettes, draps.

LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-7151

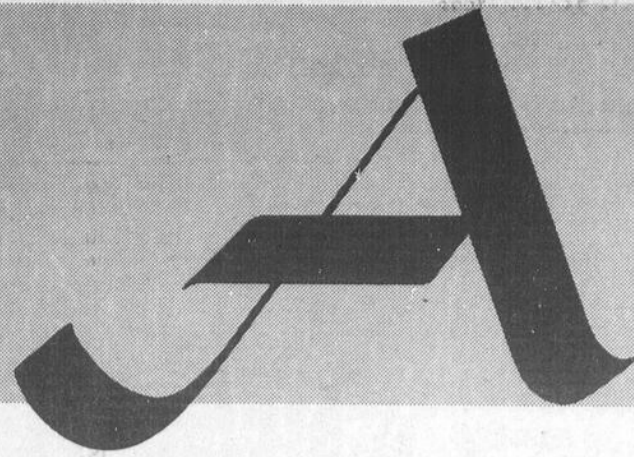
ATTENTION

"Adressez des lettres pour nous, travail à domicile, facile et payant. Instructions: 0.25¢ pour frais postaux 447- 12e ave. Ch. 130 LAVAL DES RAPIDES,"

ATTENTION

Vous avez quelque chose à vendre!... Un service à offrir ou à demander? Utilisez nos annonces classées. Elles sont efficaces!...

TEL.: 625-7471



**l'alliance
mutuelle-vie
rend compte
à ses assurés
à la suite
de l'exercice
1969**

La Compagnie se fait un devoir de transmettre un exemplaire de son rapport annuel à chacun de ses détenteurs de polices. Ils en prendront connaissance avec satisfaction et ils y puiseront un nouveau motif de confiance devant la preuve que leur fournit ce rapport de la stabilité, de la force et de l'efficacité de l'institution qui n'existe que pour leur propre profit.

Quelques faits saillants de ce rapport 1969

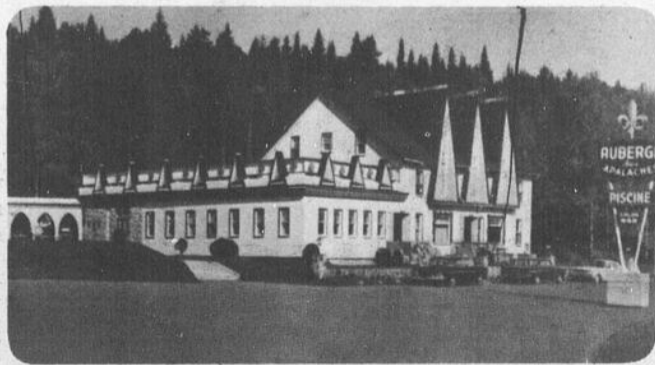
		Augmentation 1969/68
Sommes versées aux assurés ou à leurs bénéficiaires	\$ 9,070,206	13.1%
Nouvelles assurances individuelles	118,409,310	12.5
Total des assurances en vigueur individuelles	1,242,500,945	10.5
collectives	688,943,678	10.4
Actif de la compagnie au 31 décembre	553,557,267	10.6
	83,194,180	8.9

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110

**L'Auberge des Apalaches Inc.,
MAINTENANT
DU MARDI AU DIMANCHE**

GRACE A UNE NOUVELLE AGENCE NOS DANSEUSES SERONT
PARMI LES PLUS JOLIES ET TOUJOURS PRESENTES POUR
LE MARDI



**SAMEDI
28 mars**

DERNIERE CHANCE
DE VOUS INSCRIRE
POUR NOTRE

**GROS LOT DE
\$100.00**

DERNIERS GAGNANTS

Gilles Ruel \$50.00
Suzanne Fortin \$20.00
Damien Godbout \$20.00
Gilles Laliberté \$10.00

VENDREDI 27 MARS

DANSE

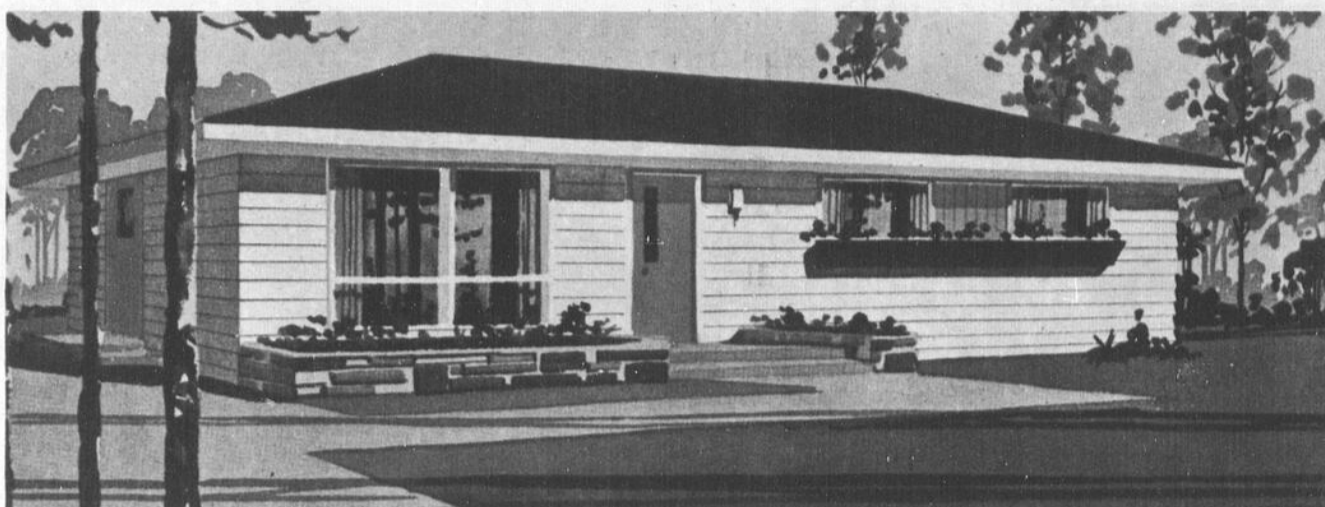
de 9 hres
à 12 hres

LA JOURNEE
DE
VOTRE MARIAGE
SERA INCOMPLETE
SI VOUS NE RESERVEZ
DES
MAINTENANT
A
L'AUBERGE
DES APALACHES

TEL.: 625-2402

ORCHESTRE
DE GRANDE RENOMMEE
PISCINE
ETC...

ENFIN COLONIAL DANS LA REGION



\$500.00
COMPTANT
105.91 par mois
capital & interet

MAGNIFIQUE BUNGALOW - 5 PIECES - COMPLETEMENT TERMINE

**GRATIS: Entrée laveuse & sècheuse - Céramique salle de bain
- Recouvrement de planchers complet**

CONSTRUIT SELON LES NORMES DE LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE

PLUS DE 83 MODELES DIFFERENTS

**Magnifique catalogue de maisons sur demande
Communiquez avec M. Claude Giguère, Lac Etchemin TEL.: 625-2091**

Garantie totale:

La satisfaction complète et durable de chaque propriétaire est notre principale considération. A cet effet, nous offrons une garantie écrite couvrant tous les matériaux et la main-d'oeuvre. Vous pouvez vivre confortablement et en toute confiance dans une maison de la qualité de Colonial/Sunnibilt.

***GARANTIE écrite de 5 ans
sur la maison complète***

Vous vous faites construire où vous désirez

SPECIFICATIONS

SOLAGE DE BETON COULE, 8" et 8 PIEDS PROFONDEUR - PLANCHER CAVE POLI
CHAUFFAGE FLAMIDOR, AIR CHAUD - CHAUFFE-EAU, CASCADE 40
MURS: CLAPBOARD DE PIN 1 1/4, OU AUTRE - INSULSHEETING 1/2 PO. - PAPIER NOIR
15 LBS - 2" X 4" 16" C.C. : 3 1/2" LAINE MINERALE - COUPE VAPEUR - SHEETROCK 1/2 PO. OU PREFINI
PLAFOND: 6 POUCHES DE LAINE MINERALE
TOIT: PAPIER NOIR 210 LBS COLLE: TOIT A TRUSS
ELECTRICITE: 100 ANG - 220 VOLTS - PLOMBERIE, CUIVRE SALLE DE BAIN COMPLETE



REPRESENTANT: CLAUDE GIGUERE
LAC ETHEMIN
TEL.: 625-2091

26

26

26